

## **TORR Canada annonce la clôture d'un placement privé de 5 090 000 \$**

**MONTREAL, QUÉBEC** – Le 24 avril 2008 - TORR Canada Inc. (TSX : TOR) (« **TORR** »), fournisseur de solutions de traitement pour l'industrie pétrolière et gazière, est heureuse d'annoncer la réalisation d'un placement privé de 5 090 000 \$. L'Industrielle Alliance Valeurs mobilières Inc. et Les Partenaires Versant Inc. ont agi à titre de placeurs pour compte dans le cadre de l'opération. Le placement privé était composé d'unités formées de débetures subordonnées non garanties convertibles à 13 % d'un capital de 1 000 \$ échéant le 30 avril 2013 (les « **débetures** ») et de 200 bons de souscription d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,30 \$ l'action (les « **bons de souscription** »).

Dans le cadre du placement privé, TORR s'est engagée à réduire le prix d'exercice des 2 424 242 bons de souscription d'actions émis le 26 octobre 2007 par TORR au Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (« **FONDACTION** ») à un prix d'exercice de 1,65 \$ l'action ordinaire pour le faire passer à 0,55 \$ l'action ordinaire. La date d'échéance des bons de souscription d'actions ne sera pas modifiée et elle demeure le 26 octobre 2012. La réduction du prix d'exercice des bons de souscription d'actions de FONDACTION prendra effet le 8 mai 2008, sous réserve de l'approbation préalable de la TSX.

« Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien d'investisseurs institutionnels solides et réputés, notamment, Statoil Hydro, un partenaire commercial stratégique et financier », a déclaré M. Jacques L. Drouin, président et chef de la direction de TORR Canada Inc.

Les débetures, les bons de souscription et les actions ordinaires émises à la conversion des débetures ou à l'exercice de bons de souscription sont assujettis à une période de détention prenant fin quatre mois et un jour après la date de clôture. Le taux d'intérêt des débetures de 13 % par année est payable en versements semestriels égaux le 30 avril et le 31 octobre, à compter du 31 octobre 2008. Sous réserve de certaines conditions, les intérêts peuvent être payables au comptant ou en actions ordinaires, au choix de TORR.

Les placeurs pour compte recevront une rémunération au comptant correspondant à 6 % du produit brut tiré du placement, ainsi que des bons de souscription de courtier, dont le nombre est établi en divisant 6 % du montant total du placement par le prix d'exercice convenu des bons de souscription de courtier, pouvant être exercés pendant 60 mois, à 0,30 \$ l'action.

Le produit net sera affecté au fonds de roulement afin de financer la croissance, d'émettre des cautionnements de bonne exécution et des cautionnements de garantie, ainsi qu'afin d'augmenter les lignes de crédit des filiales en exploitation.

Les titres offerts n'ont pas été inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à une personne des États-Unis ou à leur avantage sauf dans le cadre de certaines opérations dispensées des exigences d'inscription de cette loi. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et aucun titre ne sera vendu dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

### **TORR Canada Inc.**

Les activités de TCI consistent à fournir des solutions de traitement à l'industrie pétrolière et gazière. TCI conçoit, met au point, fabrique et commercialise des technologies pour extraire les hydrocarbures, l'eau et le gaz générés par l'industrie pétrolière et gazière. TCI a récemment fait l'acquisition de Pure Group AS, une société Norvégienne. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la société à l'adresse [www.torrcanada.com](http://www.torrcanada.com).

Énoncés prospectifs

*Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent de nombreux risques et de nombreuses incertitudes qui leur sont inhérents. Les résultats réels futurs pourraient différer des résultats prévus qu'expriment ces énoncés prospectifs et TCI ne s'engage aucunement à mettre à jour de tels renseignements. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs contenus aux présentes et devraient consulter le prospectus simplifié provisoire et les documents qui y sont intégrés par renvoi qui contiennent une analyse plus détaillée des risques et des incertitudes liés aux activités de TCI.*

Personnes-ressources :

**TORR Canada Inc.**

Jacques L. Drouin  
Président et chef de la direction  
514-522-5550, poste 226  
jdrouin@torrcanada.com

**Le Groupe Equicom Inc.**

Danielle Ste-Marie  
514-844-6064  
[dste-marie@equicomgroup.com](mailto:dste-marie@equicomgroup.com)